

*RENTRÉE 2024 à l'école maternelle
du regroupement pédagogique
intercommunal « S.I.V.O.S. des Villages »*



Les inscriptions à l'école maternelle de Saint Aubin d'Ecrosville concernent les enfants nés en 2021 et habitants les communes de Daubeuf, d'Ecauville, d'Ecquetot, de Feugueroles, de Marbeuf, de Saint Aubin d'Ecrosville, de Venon et de Villettes.

Procédure :

- 1) les parents doivent prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour obtenir une autorisation d'inscription d'après le livret de famille.
- 2) le secrétariat de la mairie transmettra par mail cette autorisation à l'école au 0271821h@ac-normandie.fr. Cette autorisation doit comporter obligatoirement l'adresse-mail d'un des parents et un numéro de portable afin de pouvoir les contacter.
- 3) les parents recevront un mail pour choisir leur RDV pour l'inscription avec leur enfant. Le jour du RDV, ils devront fournir le carnet de vaccinations, la fiche de renseignements ainsi qu'une photo de l'enfant afin de valider l'inscription.

Une réunion d'informations ainsi qu'une visite de l'école maternelle est prévue le jeudi 27 juin à 17h30 cette fois-ci sans la présence de l'enfant.

Je vous remercie de bien vouloir aider les parents qui auraient besoin d'aide dans leur démarche.

Cordialement



Brigitte VAUDEVIRE-CARDON

directrice

0271821h@ac-normandie.fr | tel 02.32.34.86.87

E.M. PUGRETT

1 rue des châtaigniers 27110 ST AUBIN D ECROSVILLE